

COLLOQUE REP+

Pour un vrai + pour l'éducation prioritaire et pour l'École.

De très nombreux collègues des REP+ préfigurateurs ont participé le 9 octobre au colloque organisé par le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUPDEN-FSU afin de faire le point et réfléchir collectivement aux revendications que notre organisation devra porter.

Des ateliers pour débattre

Venus porter la parole de leurs collègues, ils se sont répartis en trois ateliers afin de permettre une expression libre sur la situation dans les établissements qui expérimentent le dispositif REP+ qui sera étendu à la rentrée 2015.

La mise en place de la pondération des heures d'enseignement à hauteur de 1,1 ainsi que les autres éléments destinés à reconnaître la difficulté d'exercice en éducation prioritaire ont bien sûr retenu l'attention. De nombreux échanges ont porté sur le pilotage pédagogique des établissements REP+ et d'autres ont insisté sur un mode de pilotage plus collectif. Le fonctionnement du réseau écoles/collège a également été au centre des discussions, comme la liaison avec le lycée jugée indispensable par les participants.



© Thierry Nectoux



© Thierry Nectoux

Une table ronde pour nourrir la réflexion

Deux chercheurs sont venus enrichir la réflexion de l'assemblée autour du lien entre individuel et collectif. Il s'agissait de travailler ces notions du point de vue pédagogique : les notions d'individualisation de l'apprentissage, les dispositifs extérieurs à la classe, en lien – ou pas – avec la classe, ont été questionnés grâce à l'intervention de Jacques Bernardin. Jean-Luc Roger a, pour sa part, abordé ces notions du point de vue des personnels et a développé sa vision des collectifs de travail, vision que partage le SNES-FSU.

Des revendications pressantes

Les participants ont formulé plusieurs demandes :

- ➔ une pondération qui donne lieu à une réelle réduction de la charge de travail ;
- ➔ le respect de leur professionnalité : ils doivent être maîtres d'œuvre du travail collectif et non sous le joug de méthodes managériales ;
- ➔ une formation de qualité qui réponde à leurs besoins et à ceux de leurs élèves ;
- ➔ une amélioration réelle des conditions de travail ;
- ➔ que les lycées ne soient pas écartés de l'éducation prioritaire et que se développe le nécessaire lien collège/lycée.

Ce sont des conditions nécessaires pour susciter le volontariat des personnels, favoriser leur stabilité et faire réussir les élèves. ■

Bruno Mer, Vincent Belleguelle

TROIS QUESTIONS À...



© Thierry Nectoux

Annadèle RODRIGUEZ professeur d'EPS et **Georgios MAVROIDAKOS**, professeur de français
Collège Paul Eluard, Garges-les-Gonesses

Comment la labellisation REP+ a-t-elle été accueillie ?

Le collège était classé RAR, ensuite il est devenu ECLAIR. La labellisation REP+ nous a semblé légitime. Depuis dix ans, on nous imposait une concertation non payée... On résistait ces derniers temps, mais malgré tout, avec REP+, on a pensé qu'on reconnaissait notre travail et on s'est dit qu'enfin on allait être payés pour le travail effectué, notamment le temps passé en réunions.

La pondération s'est-elle bien mise en place, ou a-t-elle donné lieu à un rapport de forces localement ?

Chaque collègue a eu son service pondéré. Mais le temps libéré a donné lieu à des réunions

obligatoires. Le chef d'établissement (CE) a établi un planning de réunions et il contrôle la présence des collègues, disant que cela fait partie de nos états de service...

Au départ, il n'y a pas eu de résistance, on connaissait mal nos droits. Mais devant la surcharge de travail et le manque de contenu des réunions, on a commencé à réagir et, la semaine dernière, ça a explosé : la réunion, sans le CE, s'est transformée en AG et on a voté la grève à la quasi totalité des présents ! Grève de deux jours, pour dire stop à ces conditions de travail, aux emplois du temps délirants, à l'incompétence de notre direction.

Quelle est votre appréciation de la réforme, REP+ correspond-il à un élan pour l'éducation prioritaire ?

L'atout de REP+, c'est la pondération : si elle est bien organisée, c'est réellement un point positif : avoir un temps commun pour faire des projets, croiser nos analyses, varier nos pratiques, faire du vrai travail d'équipe. Cette pondération, c'est la reconnaissance de la charge de travail. Mais il y a un bémol à ce bilan : on ne constate pas de rupture franche avec ECLAIR, notamment en ce qui concerne les hiérarchies intermédiaires. Nous travaillons toujours sous la coupe de « professeurs d'appui » qui marchent avec un pied dans l'administration. Ce n'est pas propice au travail d'équipe.



© Thierry Nectoux

Propos recueillis par
Véronique Ponvert